

0230488F
ACADEMIE DE LIMOGES
COLLEGE JULES MAROUZEAU
25 AVENUE DE LA SENATORERIE
23000 GUERET
Tel : 0555519060

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 101
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 13

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2024

Réuni le : 04/04/2024

Sous la présidence de : Nicolas Moreau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2023 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : -18254.33 - SG

Compte 10687 : +4543.51€ -SRH

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0